**Bourse de développement en enseignement**

**But:** Contribuer à l’amélioration des habiletés pédagogiques du corps professoral en vue d’apporter des résultats bénéfiques pour les étudiantes et les étudiants en science infirmière ainsi que pour les membres du corps professoral.

**Objectifs:** Octroyer des fonds à un membre de l’ACÉSI-RA qui l’assisteront à :

* développer ou à implanter une stratégie d’enseignement innovatrice, ou
* développer une expertise pédagogique.

**Fonds:** Jusqu’à **2 bourses de 2 000$** offertes annuellement. Les bourses doivent être utilisées pour des dépenses associées au :

1. Développement ou à l’implantation d’une stratégie d’enseignement innovatrice ;
2. Soutient ou à améliorer une expertise pédagogique (ex : frais de voyage ou frais d’inscription à une conférence, frais de scolarité, consultation auprès d’experts, etc).

**Important : Indépendamment du nombre de candidatures reçues, la priorité sera accordée aux demandes qui répondent au premier critère.**

**Date limite : Le 18 avril 2019**

**Exigences:** Rédiger une lettre de demande de financement (limite de 1000 mots). La première page est une lettre de présentation incluant le nom du requérant, l’employeur/statut d’emploi, l’adresse postale, l’adresse courriel et le numéro de téléphone\télécopieur. **Aucune information vous identifiant ne doit figurer sur la demande, à l’exception de la première page.** Les autres pages incluent:

 a) la pertinence de la demande et sa contribution au domaine de l’enseignement en science infirmière;

 b) les objectifs, la méthode, ainsi que les résultats anticipés pour l’implantation du projet; ou le plan pour développer une expertise pédagogique;

 c) la façon dont les fonds seront utilisés (mini-budget); et

 d) le plan de diffusion des résultats du projet ou de l’expertise pédagogique.

 La lettre de présentation, le mini-budget et les références ne sont pas calculés dans le nombre de mots.

 \*Envoyez votre demande par courriel avec comme objet : ***votre nom de famille et Bourse d’éducation de l’ACÉSI-RA***, à la présidente du comité d’éducation. Cette dernière fera suivre la soumission de façon anonyme aux membres du comité pour l’évaluation.

**Critères:** Seulement les membres de l’ACÉSI-RA peuvent présenter une demande, soit en français ou en anglais. Les fonds reçus doivent être utilisés durant les 12 mois suivant la réception et ne peuvent pas être utilisés pour la recherche. **Il est attendu** que le récipiendaire exécute une présentation dans le cadre de la conférence annuelle de l’ACÉSI-RA l’année suivante. Si le récipiendaire ne peut pas participer à la conférence, il **devra** soumettre un rapport d’une à deux pages à la présidente du comité d’éducation avant la fin avril 2020 décrivant l’utilisation des fonds reçus. **Les membres du comité d’éducation peuvent soumettre une demande mais ils ne pourront pas prendre part au processus d’évaluation des demandes.**

**Envoyez à :** Janet MacIntyre RN, PhD, Présidente du Comité d’éducation de l’ACÉSI-RA

 **Courriel:** jamacintyre@upei.ca

**Les récipiendaires seront avisés avant le 24 mai 2019. Ceux-ci seront formellement reconnus lors de la réunion annuelle de l’ACÉSI-RA. La conférence annuelle de l’ACÉSI-RA aura lieu en octobre 2019 à la *St. Francis Xavier University*.**